Tel: 02 33 22 90 91

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18/10/2012, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés: V. DE LA HOGUE pouvoir à L. DUFOUR, B.LEMAGNEN pouvoir à G. VAULTIER,

E.BUELO pouvoir à J. NOYON, P.LEBUGLE pouvoir à J.R. LAMARRE

Secrétaire de séance : S. HARDOUIN

Personnel communal/Participation de la commune pour la protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation financière de la commune aux contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire tant au niveau santé que prévoyance. La participation de la commune sera versée à la mutuelle tout les mois.

Occupation du domaine public communal / Redevance 2012

Les sommes dues, au titre de l'occupation du domaine public communal, pour l'année 2012, sont d'un montant de :

- 303€68 pour Manche Télécom, pour les fourreaux en sous-sol contenant des câbles de fibres optiques d'une longueur totale de 2 617 m.
- 676€07 pour France Télécom, pour ses équipements de télécommunication en souterrain (0.343 km) et en aérien (12.850 km).
- 189€ pour ERDF, pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Logement aviation civile

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, donne un avis favorable à l'acquisition de la parcelle AB 156, d'une superficie de 1 018 m², au prix de 114 000 €, et autorise Monsieur Le Maire à la signature de tout acte administratif à cet effet.

Ecole- Visite d'hygiène et de sécurité

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail a effectué, le 20 septembre 2012, une visite d'inspection du groupe scolaire. Quelques remarques relatives aux branchements électriques, au rangement des produits d'entretien, et au positionnement des extincteurs ont été formulées. Un diagnostic amiante devra être effectué, le dernier datant de 1998.

Commune de Bretteville-en-Saire/ Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal approuve le projet du Plan Local D'Urbanisme de la commune de Bretteville en Saire.

Cimetière / Procédure de reprise de concessions par la commune.

La commission communale du cimetière a dressé un procès-verbal constatant l'état d'abandon de 40 sépultures. La liste de reprise des concessions sera affichée aux trois entrées du cimetière.

Eglise/ travaux de restauration

Un appel à candidature a été transmis à des architectes concernant les travaux de rénovation de l'église. Les architectes doivent remettre leurs propositions avant le 22 octobre 2012. La commission communale d'appels d'offres se réunira le mardi 13 novembre 2012 à 18h00.

Route départementale 901- aménagement section Tourlaville-Maupertus/Mer

Monsieur Le Maire fait savoir que suite au projet d'aménagement de la route départementale 901 sur la section Tourlaville-Maupertus sur Mer, un courrier a été transmis au Président du Conseil Général afin que les décisions prises par la délibération n°2012-06/01 du 21/06/2012 soient prises en considérations. Monsieur le Président du Conseil Général nous a fait part de sa réponse :

- « l'adaptation souhaitée entre le Val Canu et le Hameau Garçonnet n'est pas possible : le tracé présenté a été construit avec les rayons en plan minimaux. »;

- « concernant l'éventualité d'un tracé nord (une hypothèse de solution à long terme) mes services ne peuvent pas aujourd'hui vous apporter plus de précisions quant à sa définition géométrique (profil en long, entrées en terre). »;
- « pour les Plans Locaux d'Urbanisme, je vous invite à la prudence et vous propose de conserver dans les schémas (PADD) la solution qui a découlé de la concertation 2006 ».

Route départementale 413 / Enfouissement de réseaux

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, donne un avis favorable quant à la demande d'un devis pour enfouissement de réseaux auprès du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche. Cet enfouissement de réseaux sera étudié pour la portion de voirie entre la Croix des Vaux (intersection CD 413/CD 320) et le village de l'Église.

Route départementale 24

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, donne un avis favorable quant à la demande d'un comptage de vitesse auprès de la Direction des Routes Départementales concernant la portion de route entre le Hamel Es Ronches et les Castelets.

Informations et interventions diverses

- <u>- Urbanisme</u>: depuis le 18/10/2012, ont été déposées en mairie : 3 demandes de certificat d'urbanisme, 1 déclaration préalable.
- <u>- Cimetière</u>: des sépultures très anciennes et non entretenues mais faisant partie du patrimoine communal pourraient être nettoyées pendant la période estivale par un agent contractuel.
- Voirie communale : la voie communale n°4 dite « La Haye de Digosville » a été abimée après le passage d'engins agricoles.
- <u>- Le Gonnevillais :</u> la commission communale « bulletin » se réunira le lundi 29/10/2012 en vue de la préparation du Gonnevillais n° 23.
- <u>- Manifestation en mémoire des Anciens Combattants</u>: une manifestation aura lieu au Monument aux Morts le 11 Novembre en présence des enfants de l'école de Gonneville.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité, Salle du Château.

	Pour extrait conforme, le 11 décembre 2012
Le secrétaire de séance : S. HARDOUIN	Le Maire :
	Luc DUFOUR